

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

II – Les relations extérieures du Québec

Louise Louthood

Volume 10, numéro 4, 1979

Les nouveaux centres de pouvoir dans la dynamique des relations internationales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700993ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700993ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Louthood, L. (1979). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 10(4), 836–843. <https://doi.org/10.7202/700993ar>

II – Les relations extérieures du Québec

(de juillet à septembre 1979)

A – Aperçu général

À la fin de juillet, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, s'entretenait avec Mme Flora MacDonald, secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agissait de la première rencontre officielle des deux ministres. Les discussions n'ont toutefois pas débouché sur la conclusion d'ententes particulières. Selon M. Morin, cette première prise de contact avait simplement pour but de discuter des dossiers intéressant les deux niveaux de gouvernement¹.

La question de la représentation du Québec sur la scène internationale allait refaire surface quelques semaines plus tard. Tout en affirmant que M. Morin n'a pas réclamé que le Québec soit représenté comme État autonome lors de leur récente rencontre, Mme MacDonald déclarait qu'elle serait disposée à négocier la question avec le ministère concerné. De même, la participation du Québec au sein d'un éventuel « Commonwealth francophone » pourrait être discutée. Selon Mme MacDonald,

il demeure possible de trouver des arrangements pour que le gouvernement du Québec, de même que celui du Nouveau-Brunswick, aient une place quelconque à un tel sommet².

B – L'industrie touristique québécoise

En 1978, le déficit touristique du Québec s'élevait à plus de \$300 millions. Le sommet sur le tourisme tenu au cours de l'automne 1978, pour remédier à cette situation, identifiait deux priorités : rendre attrayant pour les Québécois le tourisme local, et aller chercher à l'étranger davantage de visiteurs. Au début de l'été 1979, on estimait que le déficit touristique serait moins élevé que l'an dernier. Notons ici quelques objectifs poursuivis entre-temps par les autorités du Ministère :

- positionnement du Québec sur les marchés internationaux, c'est-à-dire définition d'une image de marque, d'un concept, information générale et choix des clientèles par zones géographiques et types de touristes ;
- réduction des coûts généraux (...) pour rendre le tourisme plus accessible à la clientèle des familles...
- concertation entre les intervenants du secteur touristique...
- (...)
- meilleure insertion du Québec dans les réseaux de distribution à l'étranger (...) pour donner plus de vigueur à des forfaits touristiques ;
- meilleure organisation de l'appareillage réceptif tant pour les Québécois que pour les étrangers³.

En juin dernier, l'Assemblée nationale adoptait la Loi 37 sur le crédit touristique. Par cette législation, le mouvement entend investir environ \$250 millions dans le secteur touristique au cours des cinq prochaines années. Soulignons certains traits qui caractérisent les futurs bénéficiaires des subventions projetées : toutes les compo-

1. *La Presse*, 27 juillet 1979, cité par *l'Argus*, 27 juillet 1979, p. 5.

2. Claude PAPINEAU, *le Soleil*, 18 août 1979, cité par *l'Argus*, 20 août 1979, p. 13.

3. François ROBERGE, *le Devoir*, 14 juillet 1979, p. 9.

santes de l'industrie touristique seront éligibles, là où l'infrastructure est suffisante on s'emploiera à rénover plutôt qu'à construire ; finalement les régions éloignées bénéficieront d'une attention particulière. Grâce à la Loi 37, le gouvernement espère, d'une part, « orienter d'une certaine façon le développement des installations touristiques » et, d'autre part, « rationaliser ce développement laissé à lui-même ou presque depuis toujours⁴ ». En septembre, M. Jacques Demers, directeur du développement au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, déclarait que le projet du crédit touristique pourrait vraisemblablement démarrer avant la fin de l'année⁵.

C – Le Québec et la Francophonie

Une rencontre des peuples francophones se tenait à Québec au début de juillet. Environ 325 délégués y participaient. Les orateurs se sont succédé, exposant leur vue sur la situation de la langue française dans le monde⁶. M. Edgar Faure, membre de l'Académie française, lançait pour sa part l'idée de créer une Académie francophone mondiale. Par ailleurs, il soulignait l'importance du développement d'un lexique des termes scientifiques pour assurer l'évolution de la langue française. En remerciant le conférencier, M. Camille Laurin appuya ses suggestions, ajoutant que

l'Office de la langue française travaille déjà à la préparation d'un lexique des mots scientifiques⁷.

Concernant toujours les relations qu'entretient le gouvernement québécois avec le monde francophone, notons que le ministre fédéral chargé des relations avec les pays de la Francophonie, M. Martial Asselin, déclarait le 17 juillet qu'il n'était pas question que le Québec ouvre une délégation générale en Afrique, pas plus qu'il soit autorisé à participer à un éventuel « Commonwealth francophone » au même titre que le gouvernement canadien. Le statut particulier dont jouit le Québec au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique ne serait pas un précédent. En effet, selon le ministre, l'Agence réunit des gouvernements, alors que le nouvel organe impliquerait des pays souverains⁸.

Signalons finalement la participation du Québec à la 5^e Conférence des communautés ethniques de langue française qui se tenait en Suisse à compter du 29 août. M. Alain Génereux, représentant du Québec, présidait la Conférence qui réunissait également des délégués de la France, de l'Italie, de la Belgique et, bien sûr, de la Suisse⁹.

D – Le Québec et les États-Unis

Les échanges qui se sont poursuivis au cours de l'été entre le Québec et les États-Unis peuvent être regroupés autour de ces quatre thèmes : question énergétique, différend entre le gouvernement et la General Dynamics, visites d'hommes politiques québécois aux États-Unis et, enfin, projet d'implantation d'une usine GM qui a refait surface.

4. Pierre BELLEMARE, *la Presse*, 2 août 1979, cité par *l'Argus*, 2 août 1979, p. 7.

5. Pierre MARTEL, *le Soleil*, 13 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 14 septembre 1979, p. 7.

6. Raymond GIROUX, *le Soleil*, 4 juillet 1979, cité par *l'Argus*, 5 juillet 1979, p. 5.

7. *La Presse*, 5 juillet 1979, cité par *l'Argus*, 5 juillet 1979, p. 4.

8. Gilles PAQUIN, *la Presse*, 18 juillet 1979, cité par *l'Argus*, 18 juillet 1979, p. 7.

9. *Le Devoir*, 30 août 1979, p. 2.

En juillet dernier, les gouverneurs des États de New York, du New Jersey et de la Pennsylvanie, suggéraient au Congrès américain la création d'une Commission de l'énergie du Nord-Est. Ce nouvel organisme aurait pour fonction de coordonner les programmes de développement des ressources en énergie. Parlant des possibilités d'approvisionnement, le gouverneur de l'État de New York, M. Hugh Carey, évoquait l'importance des projets mis en œuvre par l'Hydro-Québec. Il soulignait plus particulièrement que la société québécoise pourra sûrement « dégager des surplus susceptibles d'être achetés par les États du Nord-Est américains ¹⁰. »

Le 1^{er} août, le gouverneur du Massachusetts, M. Edward J. King, et le premier ministre québécois, M. René Lévesque, révélaient que des études préliminaires étaient en cours, dans le but d'évaluer les possibilités d'intensifier les échanges énergétiques entre le Québec et les six États de la Nouvelle-Angleterre. Il s'agirait essentiellement de « raccorder » cette région par des lignes à haute tension aux sources québécoises d'approvisionnement, comme cela a déjà été fait pour l'État de New York. Même si jusqu'ici on parle d'échanges, M. Lévesque estimait alors qu'il était « plus que probable que le gouvernement québécois vende simplement son énergie à la Nouvelle-Angleterre ¹¹ ».

Pour ce qui est du financement des activités de l'Hydro-Québec, notons que, le 28 septembre, la Société québécoise annonçait qu'elle envisageait d'émettre un emprunt de \$300 millions sur le marché américain ¹².

Au cours de l'été, les échanges entre le gouvernement et les représentants de la Société Asbestos Ltée se sont déroulés en grande partie en termes judiciaires. On n'a plus toutefois évoqué la possibilité qu'un arbitre américain puisse intervenir dans le cours des discussions (on sait que l'Asbestos est une filiale de la General Dynamics, de St-Louis). Rappelons brièvement les grands faits qui ont marqué l'évolution de l'affaire.

En juin dernier, M. Maurice Taschereau, président de la Société Asbestos, menaçait de recourir à toutes les possibilités légales pour contrer la menace d'expropriation du gouvernement. À cela, le Premier Ministre répliquait que son gouvernement pourrait en retour poursuivre l'entreprise pour toutes les violations perpétrées en matière de protection de l'environnement et de la santé des travailleurs ¹³.

Le 19 juillet, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, s'entretenait avec le vice-président de la General Dynamics, M. Guy Fikes. Parallèlement à cette rencontre, la Cour étudiait la demande d'injonction présentée par la compagnie, qui veut ainsi écarter les dangers d'expropriation ¹⁴. Quelques jours plus tard, le juge Lévesque rejetait la requête de la compagnie. M. Parizeau déclarait alors que le gouvernement chercherait encore à négocier avec les représentants de la General Dynamics avant d'en venir au moyen plus radical de l'expropriation ¹⁵. Fin juillet, la Cour d'appel rejetait aussi la démarche d'injonction présentée par la Société Asbestos Ltée ¹⁶.

10. *La Presse*, 17 juillet 1979, cité par *l'Argus*, 17 juillet 1979, p. 3.

11. *Le Soleil*, 2 août 1979, cité par *l'Argus*, 3 août 1979, p. 4.

12. *La Presse*, 29 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 1^{er} octobre 1979, p. 14.

13. Gilles GAUTHIER, *la Presse*, 6 juillet 1979, cité par *l'Argus*, 6 juillet 1979, p. 1.

14. *Le Soleil*, 21 juillet 1979, cité par *l'Argus*, 23 juillet 1979, p. 3.

15. Jean-Claude PICARD, *le Devoir*, 26 juillet 1979, p. 6.

16. Bernard MORRIER, *le Devoir*, 31 juillet 1979, p. 1.

Les négociations se poursuivirent donc. Le 21 septembre, M. Parizeau transmettait à la General Dynamics l'offre finale du gouvernement¹⁷, que la compagnie pour sa part qualifia d'irréaliste¹⁸. La question allait ainsi continuer à être débattue au cours de l'automne.

Vers le milieu d'août, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, se rendait à Washington. Plus que d'un voyage à desseins politiques, il s'agissait d'une entreprise d'information qui s'inscrivait dans le cadre d'une « vaste consultation politique et publique sur le développement des bibliothèques et des musées au Québec¹⁹ ».

Un représentant de la General Motors révélait, à la fin de juillet, que des discussions intenses avaient eu lieu récemment entre des représentants de sa compagnie et les autorités politiques du Québec. Selon certaines sources, le gouvernement fédéral était alors disposé à augmenter l'offre de subvention faite par le précédent gouvernement²⁰. Quelques jours plus tard, M. Roch Lasalle, ministre des Approvisionnements et Services, confirmait cette rumeur en déclarant que le gouvernement fédéral

serait prêt à aller encore plus loin, dans son offre conjointe avec le Québec, d'une subvention de \$100 millions à la compagnie pour l'amener en territoire québécois²¹.

Sans spécifier le montant de la subvention offerte, M. André Mélikoff, directeur du MEER pour le Québec, révélait qu'une proposition avait été faite à la multinationale américaine, qui dispose de 3 mois avant de faire connaître sa décision²².

E – Le Québec et l'Europe occidentale

1 – LA FRANCE

Les relations entre le Québec et la France se sont déroulées au cours de l'été sans que surviennent d'événements extraordinaires. Notons toutefois quelques faits qui ont caractérisé ces échanges.

Le 6 août, un porte-parole du ministre des Affaires intergouvernementales confirmait la rumeur voulant que les services culturels et touristiques de la délégation générale du Québec à Paris soient déménagés dans un autre édifice. Toutefois, il ne serait aucunement question de créer un Centre culturel québécois à Paris²³.

Le 29 août, un communiqué émanant du bureau du Premier ministre annonçait officiellement la nomination de M. Michaud à Paris²⁴.

Le projet de loi 51, qui vise à protéger l'entreprise québécoise du livre, recevait en août une critique du Cercle de la Librairie, regroupant les professionnels français

17. *Le Devoir*, 22 septembre 1979, pp. 1 et 6.

18. *Le Soleil*, 22 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 24 septembre 1979, p. 11.

19. Claude TESSIER, *le Soleil*, 9 août 1979, cité par *l'Argus*, 10 août 1979, p. 7.

20. Pierre BELLEMARE, *op. cit.*, 25 juillet 1979, cité par *l'Argus*, 25 juillet 1979, p. 3.

21. Gilbert LAVOIE, *la Presse*, 3 août 1979, cité par *l'Argus*, 3 août 1979, p. 9.

22. *Journal de Québec*, 10 août 1979, cité par *l'Argus*, 10 août 1979, p. 12.

23. Paul BENNETT, *le Soleil*, 7 août 1979, cité par *l'Argus*, 8 août 1979, p. 7.

24. *Ibid.*, 31 août 1979, pp. 1 et 6.

de cette industrie. Ceux-ci craignent en effet que le projet de M. Vaugeois ne ferme le marché québécois aux producteurs étrangers en instaurant

des mesures discriminatoires nuisibles, à terme, pour la production de part et d'autre, comme pour les lecteurs québécois.

On évoquait même le danger de l'arbitraire et d'une « tentative de dépossession ²⁵ ».

Du 29 au 31 août, 14 sénateurs français séjournèrent au Québec. Ils ont été successivement reçus par le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, le consul de France à Québec, M. Marcel Beaux, le ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin, et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau ²⁶.

Le 16 septembre, le premier ministre René Lévesque et M. Alain Peyrefitte, ministre français de la Justice, inaugurait la télédiffusion au Québec d'émissions produites par les chaînes françaises. La matérialisation de ce projet a été rendue possible grâce à la signature d'une entente franco-québécoise. \$1,2 million seront investis par les deux parties et, après un essai de trois ans, l'entente pourra être renouvelée ²⁷.

Finalement, mentionnons l'annonce à la fin de septembre de la visite en France du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin. Cette visite à caractère officiel, devait avoir lieu du 4 au 9 octobre, et devait permettre à M. Morin de s'entretenir avec le premier ministre, Raymond Barre, et le ministre des Affaires étrangères, M. Jean-François Poncet ²⁸.

2 – LA GRANDE-BRETAGNE

M. Gilles Loïselle, délégué général du Québec à Londres, révélait à la fin de septembre que M. René Lévesque pourrait éventuellement faire une visite officielle en Grande-Bretagne entre le 15 janvier et le 30 avril 1980. Au cours de son séjour, le Premier Ministre québécois rencontrerait M^{me} Thatcher et, éventuellement, la reine Élisabeth. Toujours selon M. Loïselle, ce voyage

s'articulerait autour de deux importantes conférences ou déclarations destinées aux milieux journalistiques et politiques ainsi qu'à l'opinion publique ²⁹.

3 – LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

Les 18 et 19 septembre derniers, une délégation de la Fédération des industries allemandes était de passage au Québec en « mission d'information ». Le séjour des visiteurs était sous la responsabilité du ministère des Affaires intergouvernementales et du ministère de l'Industrie et du Commerce ³⁰. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une tournée pancanadienne, projetée par la Fédération depuis plus d'un an.

25. *La Presse*, 9 août 1979, cité par *l'Argus*, 9 août 1979, p. 12.

26. *Le Devoir*, 30 août 1979, p. 6.

27. Claude V. MARSOLAIS, *la Presse*, 18 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 18 septembre 1979, p. 1.

28. Normand GIRARD, *Journal de Québec*, 21 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 21 septembre 1979, p. 20.

29. Louis-Bernard ROBITAILLE, *la Presse*, 29 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 1^{er} octobre 1979, p. 1.

30. Normand GIRARD, *op. cit.*, 14 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 14 septembre 1979, p. 19.

Dans une allocution prononcée au cours d'un déjeuner organisé par la Chambre de commerce canado-allemande, en l'honneur de la délégation, M. Bernard Landry affirmait que le Québec offre aux investisseurs les opportunités suivantes :

une main-d'œuvre qualifiée et abondante, un « territoire » remarquablement bien pourvu en ressources non renouvelables (...); enfin un « territoire » exceptionnellement riche aussi, en ressources renouvelables; et il a cité ses forêts, son agriculture et, par dessus tout, son électricité³¹.

À ce propos, notons que les industriels allemands ont eu également l'occasion d'entendre un discours de M. Lucien Saulnier, président du Conseil d'administration de l'Hydro-Québec.

F – Le Québec et l'Amérique latine

Le 12 juin dernier, l'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Augustin Barrios Gomez, se rendait à Québec où il rencontrait M. Claude Morin. À cette occasion, les deux hommes auraient abordé la question des échanges énergétiques. En août, on parlait même de la possibilité que SOQUIP se substitue à Petro-Canada pour négocier l'achat par le Québec de pétrole mexicain³².

Dans un tout autre ordre d'idée, le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, prenait position le 11 septembre dernier pour condamner le régime politique établi au Chili. Invité à prendre la parole devant une assemblée réunie par l'Association chilienne de Montréal, pour commémorer le 6^e anniversaire de la chute du président Allende, M. Jacques Couture affirmait que son gouvernement ne pouvait que supporter la résistance des Chiliens au régime Pinochet, étant conscient de l'oppression subie par les Québécois eux-mêmes³³.

G – Le Québec et l'Asie

1 – LE JAPON

Le 2 août dernier, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, signait à Tokyo un contrat aux termes duquel le Québec empruntait \$75 millions (en devises américaines) auprès d'un groupe de cinq banques japonaises. Le voyage effectué par M. Parizeau à cette occasion visait à souligner « les excellentes relations financières et commerciales entre le Québec et le Japon³⁴ ».

En fait, le Japon est devenu en 1978 le troisième plus important client du Québec, après les États-Unis et le Royaume-Uni³⁵. Selon M. Normand Bernier, délégué du gouvernement du Québec à Tokyo

les relations nippono-québécoises pourraient passer à un nouveau stade dans leur développement. Ce marché fabuleux de 115 millions de consommateurs à revenus élevés offre un potentiel de croissance fabuleux au manufacturier québécois qui veut consacrer le temps et les efforts nécessaires³⁶.

31. Jean POULAIN, *la Presse*, 20 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 20 septembre 1979, pp. 2ss.

32. Jean-Guy DUGUAY, *la Presse*, 3 août 1979, cité par *l'Argus*, 3 août 1979, pp. 6ss.

33. *The Montreal Star*, 12 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 13 septembre 1979, p. 6.

34. *Le Devoir*, 3 août 1979, p. 13.

35. Jean-Paul GAGNÉ, *le Soleil*, 11 août 1979, cité par *l'Argus*, 15 août 1979, pp. 14ss.

36. Michel NADEAU, *le Devoir*, 28 août 1979, p. 9.

2 – LES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Dans les premiers jours de juillet, M. Jacques Couture rencontrait M. Ron Atkey. Le ministre québécois de l'Immigration acceptait alors d'accueillir 1 500 des 3 000 nouveaux réfugiés que le gouvernement canadien venait d'accepter de secourir. Cette rencontre a aussi donné lieu à la formation d'un comité mixte destiné à coordonner les activités des deux niveaux de gouvernement³⁷. Devant la gravité de la situation indochinoise, le gouvernement québécois assurait quelques semaines plus tard qu'il porterait à 5 000 le nombre de réfugiés qu'il recevra cette année, ce total ne tenant pas compte des réfugiés accueillis en vertu du programme de parrainage³⁸.

Au début de l'été, trois fonctionnaires du ministère québécois de l'Immigration travaillaient à la sélection des réfugiés dans le Sud-Est asiatique³⁹. Pour tenir compte de l'augmentation des arrivées prévues, le gouvernement annonçait en août qu'il y aurait désormais cinq conseillers à l'Immigration qui représenteraient le Québec : trois seront affectés à Hong Kong, un à Bangkok et un à Singapour⁴⁰.

Selon une étude gouvernementale, le Québec devra verser environ \$15 millions pour venir en aide aux 10 000 réfugiés qui s'y seront établis à la fin de 1980. Ce montant sera dépensé par les trois ministères les plus concernés, à savoir les ministères de l'Immigration, des Affaires sociales, et du Travail⁴¹.

Rappelant que l'immigration est un facteur de développement économique, le ministre Couture soulignait par ailleurs que l'afflux des réfugiés indochinois aurait l'avantage de rééquilibrer les taux d'entrée des immigrants au Québec, dont la diminution était notable depuis quelques années⁴².

Au cours de l'été, l'aide apportée par le gouvernement québécois aux Indochinois ne s'est toutefois pas limitée à l'accueil aux réfugiés. En effet, la gravité de la famine sévissant au Kamputchea a entraîné une contribution spéciale du Québec. Ainsi, à la fin du mois d'août, M. Jacques Couture présentait une demande au Conseil des ministres, afin que celui-ci autorise un déboursé permettant de venir en aide sur place à la population cambodgienne⁴³. Quelques jours plus tard, on annonçait qu'un montant de \$100 000 serait versé dans ce but à la Croix Rouge canadienne, qui le transmettra à la Croix Rouge internationale⁴⁴.

H – Chronologie

début juillet :

- Mme Louise Beaudoin, directrice de cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales, est en mission officielle à Paris.
- un porte-parole du Conseil exécutif évalue à \$13 440 le coût des sept voyages du Premier Ministre aux États-Unis.

37. Françoise CÔTÉ, *le Devoir*, 4 juillet 1979, p. 1.

38. *Le Devoir*, 21 juillet 1979, p. 1.

39. Jules NADEAU, *la Presse*, 23 juillet 1979, cité par *l'Argus*, 24 juillet 1979, pp. 9–11.

40. *Le Devoir*, 6 août 1979, p. 10.

41. *Idem*, *la Presse*, 14 août 1979, cité par *l'Argus*, 14 août 1979, pp. 4ss.

42. *Le Devoir*, 30 août 1979, p. 3.

43. Hughette LAPRISE, *op. cit.*, 28 août 1979, cité par *l'Argus*, 28 août 1979, p. 3.

44. *Idem*, *la Presse*, 8 septembre 1979, cité par *l'Argus*, 10 septembre 1979, p. 12.

24 juillet :

- M. Claude Morin révèle que son ministère profitera du séjour que fera le pape aux États-Unis pour inviter celui-ci à se rendre au Québec.

début août :

- le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, exprime son mécontentement devant l'attitude de son homologue fédéral, M. John Fraser, qui s'est rendu seul discuter avec les autorités américaines du problème des « pluies acides ». Selon M. Léger, il s'agit là d'une question de juridiction provinciale.

2 août :

- le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, critique la décision prise par l'Agence d'examen de l'investissement étranger, autorisant la vente de la compagnie Gattuso à des intérêts américains.

16 août :

- M. Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce, adresse des reproches à M. Robert René de Cotret au sujet de l'autorisation de vente à une compagnie américaine de la Cerebos Ltd. de Montréal.

22 août :

- M. Rodrigue Tremblay annonce que la Société de développement industriel dépensera plus de \$25 millions, dans le but de favoriser l'implantation et la modernisation d'entreprises, et de soutenir des projets d'exportation de produits manufacturés au Québec.

mi-septembre :

- le cardinal Paul-Émile Léger et M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration, se portent à la défense de 102 familles libanaises qui, réfugiées au Canada depuis 1976, ont reçu l'ordre de quitter le pays.
- M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation, déclare que son gouvernement est disposé à négocier des ententes de réciprocité avec tous les pays dont les ressortissants fréquentent des établissements d'enseignement québécois.
- on annonce que le ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, se rendra en Algérie au cours de l'automne. Le but de ce voyage sera de renforcer les échanges énergétiques entre l'Algérie et le Québec. Des membres de la délégation québécoise devraient également se rendre en République populaire du Congo.

17 septembre :

- M. André Boily, commissaire général aux Floralies internationales de Montréal, révèle que l'objectif de 20 pays sera sans doute réalisé. Le projet est le fruit d'une collaboration des trois paliers gouvernementaux.

22 septembre :

- M. Yves Michaud s'envole pour la France, où il occupera le poste de délégué général du Québec à Paris.